



« Peuples, ne permettez donc pas à vos prétendus maîtres de faire, même le bien, contre votre volonté générale » Denis Diderot  
Fragments politiques échappés du portefeuille d'un philosophe (1772). L'année 2012 était l'année de JJ Rousseau, 2013 marque le tricentenaire de la naissance de Diderot.

## Musée Robespierre : Pas un lieu de culte mais un lieu d'Histoire

Lors d'une récente réunion du Conseil Municipal d'Arras la question d'un projet de Musée Robespierre s'est trouvée incidemment posée.

M. le maire d'Arras aurait alors déclaré : « Robespierre est un enfant d'Arras. Mais sa personnalité suscite toujours autant de passion. Pourquoi nos prédécesseurs, avant 1995 n'ont-ils jamais rien fait pour lui ? Robespierre est toujours un sujet sensible ».

C'est d'abord trop peu dire que Robespierre est un « enfant d'Arras » : Ses liens avec Arras ne tiennent pas seulement à ce qu'il y soit né. Il y a passé son enfance et l'essentiel de son existence adulte et c'est à Arras que s'est forgé l'éminent homme politique qu'il deviendra les cinq et courtes dernières années de sa vie.

Une famille enracinée en Artois depuis des siècles, une profession d'avocat qui le plonge au cœur des différents classes de la population, des liens très forts avec la société arrageoise, tels ceux avec l'Académie, le spectacle quotidien de la misère du petit peuple dans une ville qui s'enrichit de beaux hôtels et d'une immense abbaye reconstruite à neuf... Tout témoigne de ce que « le vécu d'Arras » a pesé lourd dans les bagages du jeune député parti à 31 ans à Versailles.

Il n'y a aucun hiatus entre la campagne qu'il a menée en Artois dès 1788 aux côtés des plus pauvres de la ville et ses premières interventions à la Constituante contre le suffrage censitaire. C'est dans ce combat et sous le nom de « député d'Arras » qu'il deviendra célèbre.

Où qu'il aille, dans le monde entier, M. le Maire découvrira que « l'Incorruptible » est l'un des personnages les plus connus de notre histoire et que le nom d'Arras est indissociablement lié à celui de Robespierre.

Que Robespierre « suscite toujours autant de pas-

sion » n'est pas contestable, il suffit de voir le nombre de publications et d'émissions qui lui sont consacrées et l'effervescence soulevée il y a peu par la révélation de documents inédits le concernant.

Alors pourquoi refuser, dans sa ville natale et sur les lieux mêmes où il a entrepris sa fulgurante carrière politique, de rassembler ce qui peut contribuer à faire mieux connaître un personnage qui nourrit encore tant d'intérêt ?

Ce n'est pas un lieu de culte mais un lieu d'histoire que demandent les milliers de signataires de la pétition pour un musée Robespierre.

Créer ce musée sera apporter la conclusion attendue à ce qui a été entrepris par les maires précédents pour donner peu à peu à Robespierre la place éminente qui lui revient dans sa ville.

C'est M. LEMELLE, maire, qui, en 1923, préside les cérémonies d'inauguration de la Maison Robespierre, et fait donner le nom de Robespierre à la rue qu'il habitait.

C'est M. DELANSORNE, Maire, qui, en 1933, inaugure le buste de Robespierre, et déclare « Il paraissait étrange et anormal à un grand nombre de visiteurs de tous les pays que Robespierre enfant illustre d'Arras n'ait pas dans cette ville sa



statue »

C'est M. MOLLET, maire, qui, en 1969 fait donner le nom de Robespierre au Lycée de la ville.

C'est M. FATOUS, maire, qui, en 1989 fait acquérir par la ville la maison Robespierre pour en faire un musée

C'est M. VANLERENBERGHE, maire, qui, en 1999, fait restaurer la Maison Robespierre.

Il ne reste donc à M. le maire d'aujourd'hui, en créant ce musée, que le dernier pas à franchir.

Christian LESCUREUX (A.M.R.A)

(Association pour un Musée Robespierre à Arras)

Conférence à Arras  
Danton - Robespierre,  
les raisons d'une rupture  
( en page 10 )

LES AMIS DE ROBESPIERRE  
(A.R.B.R.)  
Maison des Sociétés, rue Aristide Briand  
62000 ARRAS  
Mel : amisderobespierre@orange.fr  
Site : www.amis-robespierre.org



Sommaire  
en page 2

## DANS LE SILLAGE DE DANTON

Dans le cadre du cycle Danton/Robespierre, cette rubrique permettra d'aborder le personnage de façon moins frontale par le biais de ses principaux lieutenants, véritable aréopage d'escrocs, de modérés et d'incapables dangereux.

### Jean-François de LACROIX

Né à Pont-Audemer le 3 avril 1753,  
mort à Paris le 5 avril 1794

Avocat à Anet près de Dreux avant la Révolution, Jean-François de Lacroix (dit communément Delacroix) est élu procureur-syndic du département d'Eure-et-Loir en 1790 puis juge au Tribunal de cassation. Il se fait ensuite élire à la Législative puis à la Convention où il siège sur les bancs de la Montagne. Décidé à se faire une place dans la vie politique parisienne, Lacroix s'inscrit au club des Jacobins, au club des Cordeliers et traîne un temps ses guêtres avec les orléanistes, faction qui a l'avantage de rémunérer grassement ses membres.

À l'assemblée législative, il se fait remarquer par de violentes attaques contre les ministres, la famille royale et Capet lui-même. Il fut, dit-on, le premier qui désigna les partis de l'assemblée sous les vocables « côté droit côté gauche ». Bel homme, de haute stature, Lacroix se lie avec Georges-Jacques Danton dont il partage le mode de vie dispendieux. Après de virulentes altercations avec Robespierre, Lacroix part à l'armée du Nord en compagnie de Danton pour surveiller la conduite de Dumouriez. C'est la belle époque où les



deux comparses font venir à Paris des chariots remplis de « bagages personnels » prélevés en Belgique et qui finissent dans leurs luxueux appartements parisiens. Tous deux rentrent ensuite à la Convention pour voter la mort du roi puis repartent outre Quiévrain poursuivre leurs malversations.

Appuyé par son « patron », Lacroix est l'un des membres du premier Comité de Salut Public élu le 7 avril 1793 à forte tonalité dantoniste. Il se prononce énergiquement contre les Girondins contribuant à leur chute. C'est pour lui une manière de donner le change et de chasser les soupçons de Robespierre qui lui reproche d'avoir couvert Dumouriez en Belgique et de s'être enrichi par ses multiples pillages. Lacroix reste très évasif dans ses réponses et préfère repartir en mission dans l'Eure-et-Loir et dans la Seine-Inférieure. Rappelé à Paris fin janvier 1794, il est englobé dans le procès des dantonistes, jugé et guillotiné avec son alter ego le 5 avril.

Saint-Just aura pour lui ces quelques mots : « Lacroix, cette âme impure, suspecte, hypocrite et perfide ».

Docteur Michel CSANYI

### Commémoration du 10 thermidor au Panthéon

Ce 28 juillet devant le monument de la Convention, les *Amis de Robespierre* ont tenu à rappeler la troublante actualité et la remarquable modernité d'un homme qui a très légitimement sa place dans le temple des grands hommes. La lecture des nombreux écrits et discours de Robespierre permet à elle seule de dépasser les préjugés et les idées reçues véhiculées depuis le lendemain de Thermidor jusqu'à aujourd'hui, pour découvrir un personnage aux antipodes de l'image d'Épinal du prétendu dictateur assoiffé de sang.

La justice sociale et politique, la peine de mort, la spéculation, le suffrage universel sont quelques-uns des thèmes qui furent abordés.

Le texte d'Elisabeth Mayeur et Didier Fayon, lu au pied du monument, se termine par ces mots : « *Oui, défendre la mémoire de Maximilien Robespierre, qui combattit jusqu'à sa mort pour l'égalité politique et sociale, nous est particulièrement cher et reste notre combat au sein de l'association des Amis de Robespierre [...] La tâche est vaste, mais chacun avec ses moyens, son temps libre, son énergie, ses capacités, ses connaissances, fait du mieux*

*qu'il peut pour qu'enfin au XXIème siècle, l'image de Maximilien Robespierre ternie par les Thermidoriens et leurs héritiers puisse retrouver l'éclat de ses couleurs les plus vives ».*

Une évocation de l'action d'Augustin Robespierre faite par notre ami Maximilien Cuttoli termina cette cérémonie.

Un bouquet fut déposé au pied du monument par deux récents adhérents de l'ARBR, l'un libanais, l'autre de Tchèque.

### SOMMAIRE

Page 1 : *Editorial* : Musée Robespierre, pas un lieu de culte, mais un lieu d'histoire  
Page 2 : *Dans le sillage de Danton*, J-F de Lacroix  
Commémoration du 10 thermidor  
Page 3 : Un peu de Desmoulins à Dublin  
*La Déclaration des Droits de l'Homme* de Robespierre  
Page 4 : C-F de Payan, agent national de la commune de Paris

Page 5 : Danton, homme d'État, discours des 28 août & 2 sept. 92  
Page 6 : Danton... Robespierre... Opinions  
Page 7 : Trois lettres de Carnot à la Convention Nationale  
Page 8 : *Robespierre vu par Henri Guillemin*  
*Colloque « H. Guillemin et la R.F, le moment Robespierre »*  
Page 9 : *Au pays de Robespierre sous la révolution*  
Page 10 : *Conférence du 12 octobre à Arras : Danton / Robespierre, les raisons d'une rupture*

## A BEAG DESMOULINS BAILE ÁTHA CLIATH

(traduction du gaélique : « un peu de Desmoulin à Dublin »)

Lors de mon dernier séjour à Dublin, mon ami Gerry ADAMS (président du Sinn Féin et député au Dáil Eireann) m'a montré l'inscription gravée sur le devant de la statue de James (« Big Jim ») LARKIN située sur O'Connell Street. Cette inscription écrite en français, en irlandais et en anglais : « LES GRANDS NE SONT GRANDS QUE PARCE QUE NOUS SOMMES A GENOUX : LEVONS-NOUS ! » est extraite d'un célèbre discours prononcé par le leader syndicaliste irlandais (mondialement connu pour son rôle dans le grand lock-out de Dublin de 1913).



Ce slogan, mentionné pour la première fois dans le journal radical français « Les Révolutions de Paris » fut aussi utilisé dans le « Workers' Republic Newspaper » fondé par James CONNOLLY. Initialement l'apanage du Parti Socialiste Républicain Irlandais, ce périodique devint plus tard l'étendard officiel du Parti Communiste Irlandais. Le slogan d'origine est consensuellement attribué au révolutionnaire français Camille DESMOULINS (\*)

(\*) Comme l'atteste Antoine Eugène de GENOUDE dans son « Histoire de France » datée de 1848.



Docteur Michel CSANYI

## DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN FORMULES PAR ROBESPIERRE EN 1793 »

(Suite)

Art. 21 : Tous les bons citoyens sont admissibles à toutes les fonctions publiques, sans autre distinction que celle des vertus et des talents, sans autre titre que la confiance du peuple.

Art. 22 : Tous les citoyens ont un droit égal à concourir à la nomination des mandataires du peuple et à la formation de la loi. *Ces deux articles ont été repris presque mot pour mot par la Convention (Art. V et Art XXIX)*

Art. 23 : Pour que ces droits ne soient pas illusoire et l'égalité chimérique, la société doit salarier les fonctionnaires publics, et faire en sorte que les citoyens qui vivent de leur travail puissent assister aux assemblées publiques où la loi les appelle sans compromettre leur existence ni celle de leur famille.

*Cette proposition d'indemnisation des citoyens qui participent aux assemblées légales (faite par Robespierre dès les assemblées de 1789) n'a pas été reprise par la Convention.*

Art. 24 : Tout citoyen doit obéir religieusement aux magistrats et aux agents du gouvernement, lorsqu'ils sont les organes ou les exécuteurs de la loi.

Art. 25 : Mais tout acte contre la liberté, contre la sûreté ou contre la propriété d'un homme, exercé par qui que ce soit, même au nom de la loi, hors des cas déterminés par elle et des formes qu'elle prescrit, est arbitraire et nul ; le respect même de la loi défend de s'y soumettre ; et si l'on veut l'exécuter par la violence, il est permis de le repousser par la force.

*Ce droit de repousser par la force un acte arbitraire est repris par la Convention (article XI)*

Art. 26 : Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique appartient à tout individu ; ceux à qui elles sont adressées doivent statuer sur les points qui en font l'objet ; mais ils ne peuvent jamais ni en interdire, ni en restreindre ni en en condamner l'exercice.

*Ce droit de pétition est repris par la Convention (Art.XXXII) mais sans l'obligation pour l'autorité publique de « statuer sur son objet ».*

Art. 27 : La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme et du citoyen.

Art. 28 : Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ces membres est opprimé.

Il y a oppression contre chaque membre du corps social lorsque le corps social est opprimé.

Art. 29 : Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

*La Convention (art. XXXV) a repris cet article dans les mêmes termes en précisant « l'insurrection pour le peuple et pour chaque portion du peuple ».*

Art. 30 : Quand la garantie sociale manque à un citoyen ; il rentre dans le droit naturel de défendre lui-même tous ces droits.

Art. 31 : Dans l'un et l'autre cas, assujettir à des formes légales la résistance à l'oppression est le dernier raffinement de la tyrannie.

Suite et fin au n° 86

## Claude-François de PAYAN Agent national de la Commune de Paris

« Dans une place de ce genre la sensibilité individuelle doit cesser... On répète sans cesse aux juges : Prenez garde, sauvez l'innocence. Et moi je leur dis au nom de la patrie : Tremblez de sauver un coupable... »  
(Claude-François de Payan, Orange, Printemps 1793)

**Les agents nationaux furent créés par le décret du 14 Frimaire An II (4 décembre 1793) pour représenter le gouvernement auprès des administrations des districts et des communes.**

**Ils avaient une redoutable puissance, exerçant leur contrôle aussi bien sur les autorités constituées que sur les particuliers, et leur domaine d'intervention était extrêmement vaste puisqu'ils avaient pour tâche la surveillance de l'application des lois et des décisions de la Convention et de ses comités.**

Né le 4 mai 1766 à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Claude-François de Payan est issu d'une famille noble du Dauphiné ayant exercé des fonctions importantes dans l'armée et la magistrature. C'est donc tout naturellement qu'il intègre avant la Révolution un régiment d'artillerie. En 1790, très enthousiasmé par les idées nouvelles, il quitte l'armée afin d'organiser les sociétés populaires du Comtat-Venaissin.

En 1793, il devient administrateur du département de la Drôme tandis que son frère Joseph-François en est le procureur-syndic. Ils doivent alors faire face aux insurrections fédéralistes. Associés aux forces de la Convention nationale, ils arrêtent la marche de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône vers Lyon.

Le 28 juillet 1793, Payan est envoyé à Paris afin de faire un rapport à la Convention sur la situation du Midi.

Début août, par l'intermédiaire de Marc-Antoine Jullien, il fait la connaissance de Robespierre.

L'Incorruptible favorise dès lors l'ascension de cet homme martial et résolu et le fait nommer le 22 août 1793 chef du comité de correspondance du Comité de Salut Public.

Ayant conquis plusieurs membres par ses capacités de travail, Payan est mis à la tête d'un journal financé par le Comité : l'Antifédéraliste.

Le 29 septembre 1793, Payan est juré au Tribunal révolutionnaire, charge qu'il exerce jusqu'en Ventôse An II.

Payan est nommé par le gouvernement révolutionnaire agent national de la Commune de Paris à la place de Chaumette le 29 mars 1794 (9 Germinal An II), après l'exécution des principaux chefs hébertistes.

Il y devient le principal collaborateur du maire, Fleuriot-Lescot.

Très énergique, le nouvel agent national réorganise le conseil municipal de la Commune, y intégrant des robespierristes ainsi que vingt-quatre notables. Le nombre des séances du

conseil est réduit, mais se voit fixer des ordres du jour précis. Fidèle aux principes de Robespierre, Payan interdit la tenue de fêtes antireligieuses et soutient activement la mise en place du culte de l'Être suprême.

Le nouvel agent national se montre aussi sévère face à la population parisienne. Lorsque le 21 avril 1794 des ouvriers et des garçons boulangers manifestent pour demander une augmentation de leur salaire, Payan les fait arrêter pour avoir formé un attroupement illégal et dangereux. Face à la pénurie de vivres, il tente de rassurer le peuple en ces termes : « L'abondance est là, elle vous attend. L'Être suprême, protecteur de la liberté des peuples a commandé à la nature de vous préparer à d'abondantes récoltes ». (\*)

Le 5 mai, Payan déclare aux sections parisiennes que des assemblées secondaires ne peuvent exister sous le gouvernement révolutionnaire. Les sans-culottes voient ainsi leur pouvoir se réduire. Toujours au sujet des sections, il interdit le vote par acclamation ou à haute voix.

Lors de la crise qui se noue au sein du gouvernement révolutionnaire à l'été 1794, et devant les complots des représentants en mission corrompus rappelés à Paris en mai et des anciens amis de Danton, Payan prône la fermeté à Robespierre, et ce dès Messidor.

Le 8 Thermidor, il supplie en vain l'Incorruptible de déclencher une insurrection générale pour écraser ses ennemis. Il prépare toutefois un dispositif d'attaque avec le commandant de la Garde nationale, Hanriot. Il passe la nuit du 8 au 9 Thermidor à la Convention où il s'entretient avec des députés pour s'assurer de leur soutien.

Le lendemain, après que Robespierre a été décrété d'arrestation, il organise avec Fleuriot-Lescot et Hanriot la commune insurrectionnelle pour obtenir la libération de l'Incorruptible. Il réunit le conseil de la Commune et demande à ses membres de se rendre dans leurs sections respectives afin de faire battre la générale et sonner le tocsin pour lever des troupes. C'est lui notamment qui rédige, au nom du Comité d'exécution de la Commune, l'ordre d'arrestation des conspirateurs, parmi lesquels, on compte Collot d'Herbois, Fréron, Tallien, Carnot et Fouché.

Mais l'insurrection est un échec et les troupes de la Convention dirigées par Barras l'emportent sur les insurgés. Peu de sections ont en effet répondu à l'appel de Payan, certaines d'entre elles ne lui ayant pas pardonné de s'être trop souvent montré cassant, arrogant et d'avoir reproché aux sans-culottes leur peu d'enthousiasme révolutionnaire.

Payan est arrêté avec ses amis dans la nuit, à deux heures du matin. Mis hors la loi, Payan est guillotiné le lendemain dans la soirée avec ses vingt-et-un compagnons. Comme Saint-Just, il ne manifeste aucune émotion dans les instants précédant sa mise à mort.

Docteur Michel CSANYI

(\*) A. Soboul, Dictionnaire historique de la Révolution française, PUF



## Danton : L'homme d'Etat. Discours du 28 août et 2 septembre 1792

« Les six semaines qui s'écoulaient depuis le 10 août 1792 jusqu'au 21 septembre de la même année, c'est-à-dire depuis la prise des Tuileries et l'internement de Louis XVI au Temple jusqu'à la réunion de la Convention ont une importance capitale dans l'histoire de la Révolution »<sup>1</sup>.

Danton n'est pas l'organisateur de la journée du 10 août 1792, mais il bénéficia de cette journée. L'insurrection du 10 août fut populaire d'où les manœuvres de l'Assemblée Législative, majoritairement girondine, pour tenter de contrôler un pouvoir qui lui échappait. Comme le proclame la section parisienne du Théâtre français, le 30 juillet 1792 : « Une classe particulière de citoyens, n'a pas la faculté de s'arroger le droit exclusif de sauver la patrie »<sup>2</sup>.

Président, de la section du Théâtre-Français, Danton, à Chaumette comme vice-président et Momoro comme secrétaire (deux futurs hébertistes), fait voter le 30 juillet, une déclaration fracassante : la section abolit, dans ses Assemblées générales, la distinction entre citoyens actifs et passifs. Tous les citoyens sont donc égaux. Appliquant le programme de Robespierre, la section de Danton vient d'instaurer le suffrage universel. Cette résolution se propagea immédiatement dans les autres sections.

« Son éloquence (Danton) en fait un des personnages majeurs de la section du Théâtre-Français, un des foyers principaux de l'insurrection du 10 août. Rentré d'Arcis-sur-Aube la veille de l'insurrection, il devient membre de la Commune insurrectionnelle »<sup>3</sup>.

La Législative se résolut d'utiliser cette force qui pour elle se devait de contenir les masses. Danton est donc élu ministre de la justice. Condorcet, parlera plus tard concernant son vote : « il fallait dans le ministère un homme qui eût la confiance de ce même peuple dont les agitations venaient de renverser le trône ; il fallait dans le ministère un homme qui pût, par son ascendant, contenir les instruments très méprisables d'une révolution utile, glorieuse et nécessaire... »<sup>4</sup>.

Devant la grandeur du péril (l'invasion), Danton se montra homme de décision, et d'énergie.

Le 28 août 1792, Danton prononce des mesures révolutionnaires devant l'assemblée Législative<sup>5</sup> :

« C'est par une grande convulsion nationale que nous ferons rétrograder les despotes. Jusqu'ici nous n'avons fait que la guerre simulée de Lafayette, il faut faire une guerre plus terrible. Il est temps de dire au peuple qu'il doit se précipiter en masse sur l'ennemi... Nous demandons que vous nous autorisiez à faire des visites domiciliaires.

Il doit y avoir à Paris 80 000 fusils en état. Eh bien ! il faut que ceux qui sont armés volent aux frontières... Le peuple français a voulu être libre ; il le sera. Bientôt des forces nombreuses seront rendues ici... Tout appartient à la patrie, quand la patrie est en danger ». La proposition fut votée par l'Assemblée et mise à exécution le lendemain. Les visites domiciliaires pour se procurer des armes et arrêter les suspects durèrent toutes la soirée et toute la nuit.

C'est le matin du 2 septembre qu'arrive à Paris la nouvelle de la prise de Verdun. C'est l'affolement, les Girondins, parlent de quitter la capitale et de se réfugier dans le midi. Danton s'oppose à cette fuite. La Commune appelle les citoyens aux armes, de sonner le tocsin. Paris, devient comme fou ! Danton a conscience du danger et de la responsabilité du gouvernement. Il décide de calmer le peuple et de rassurer son patriotisme. Il prononce, le 2 septembre 1792 devant la Législative : « Une partie du peuple va se porter aux frontières, une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes... C'est en ce moment que l'Assemblée nationale va devenir un véritable comité de guerre... Nous demandons que quiconque refusera de servir de sa personne, ou de remettre ses armes, sera puni de mort... Le tocsin qu'on va sonner n'est point un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée ».

On pourra bien dénoncer sa corruption, ses indécisions, son « indulgence », voire sa trahison ; il demeurera pour beaucoup, l'homme de la patrie en danger et du sursaut national<sup>6</sup>.

Bernard VANDEPLAS

<sup>1</sup> Albert Mathiez, « La Révolution française », édition Barbillat, Paris, 2012, 658p., citation p. 215.

<sup>2</sup> Albert Soboul, « La Révolution française », édition P.U.F., n°142, p. 64.

<sup>3</sup> Roger Dupuy, « La République jacobine », édition Point Seuil Histoire, 2005, p. 15.

<sup>4</sup> David, Lawday, « Danton, le géant de la Révolution », éd. Albin Michel, Paris, 2012, 394p. Citation, Condorcet, « Fragment de justification », in œuvres, Paris, F. Didot, 1847-1849, vol. I, p. 602.

<sup>5</sup> Danton, « Les grands orateurs républicains », commenté par J. Hérissey, les éditions Hemera, Monaco, 1949, pp. 47-48.

<sup>6</sup> Frédéric Bluche, « Danton », édition Perrin, Paris, 1984, p. 15.

## Danton... Robespierre... Opinions

« Le croira-t-on, le plus grand vide à cette table de bois blanc d'où mon livre s'en va maintenant et où je reste seul, c'est de n'y plus voir mon pâle compagnon. Le plus fidèle de tous qui, de 89 à thermidor, ne m'avait pas quitté; l'homme de grande volonté, laborieux comme moi et pauvre comme moi, avec qui, chaque matin, j'eus tant d'âpres discussions »

Jules Michelet, à la fin de son histoire de la Révolution, à propos de Robespierre

Quand Danton avait été au pouvoir du 10 août au 10 octobre, il s'était montré très préoccupé de terminer la guerre par des négociations. [...] Tombé du pouvoir, Danton pousse au contraire à la guerre à outrance. Il se fait le champion des frontières naturelles. Il menace tous les rois et jusqu'à la petite république de Genève [...]. Entre ces deux politiques la contradiction est saisissante. Mais ce qui fait quand même l'unité de la conduite de Danton, c'est qu'au ministère ou dans l'opposition, il ne pense qu'à ses intérêts personnels et cherche à tirer des événements le plus de profits possible pour son ambition et sa cupidité [...]. Redevenu simple député, il voit dans le procès du roi une affaire, une mine à exploiter. Il met son influence à l'enchère. Il fait mouvoir ses agents [...]. Il intéresse à la chose Dumouriez, qu'il protège contre la vigilance de Pache et de Cambon. Le refus imprévu et méprisant de Pitt, la maladresse de Bertrand de Molleville, qui le menace et le dénonce, renversent ses plans. Il se retourne brusquement et vote la mort, sans se préoccuper d'autre chose que de sa rancune personnelle, de sa déception et de sa propre sécurité.

Mais où est la France dans tout cela? Où est la République? Et par quels mots qualifier une telle conduite?

Albert Mathiez « Danton et la paix » 1919

[...] En tout cas, Danton ne fut, à notre avis, ni le provocateur, ni le complice de ces meurtres [NDLR : septembre 1792]. Si, avec les personnages dirigeants d'alors, il eut le tort de ne pas flétrir hautement à la tribune des scènes si odieuses, du moins il en empêcha l'extension par le fait qu'il s'opposa au transfert à Paris des suspects arrêtés dans la banlieue, et, pour sauver un des héros de 1789, devenu suspect il risqua, on la vu, sa popularité, son avenir politique. Parmi ses contemporains, il fut peut-être, à tout prendre, dans l'affaire des massacres de septembre, celui qui fit le plus, soit pour prévenir l'effusion du sang, soit pour hâter le rétablissement de l'ordre. Non, ce n'est pas sur Danton qu'il faut rejeter la responsabilité du sang versé, c'est sur Marat, ou plutôt, c'est sur l'éducation barbare d'un peuple que l'ancien régime n'avait pas habitué à respecter la vie humaine et dont l'approche des Prussiens victorieux avait exaspéré le patriotisme jusqu'à la férocité.

Alphonse Aulard « Etudes et leçons sur la Révolution Française » juillet 1893

« Ainsi le comité avait senti la nécessité de se laver du reproche de modération par un nouveau sacrifice. Robespierre avait défendu Danton, quand une faction audacieuse venait ainsi frapper à ses côtés un des patriotes les plus renommés. Alors, la politique, un danger commun, tout l'engageait à défendre son vieux collègue; mais aujourd'hui cette faction hardie n'était plus. En défendant plus longtemps ce collègue dépopularisé, il se compromettait lui-même. D'ailleurs, la conduite de Danton devait réveiller bien des réflexions dans son âme jalouse. Que faisait Danton loin du comité? Entouré de Philippeau, de Camille Desmoulins, il semblait l'instigateur et le chef de cette nouvelle opposition qui poursuivait le gouvernement de censures et de railleries amères. Depuis quelques temps, assis vis-à-vis de cette tribune où venaient figurer les membres du comité, Danton avait quelque chose de menaçant et de méprisant

à la fois. Son attitude, ses propos répétés de bouche en bouche, ses liaisons, tout prouvait qu'après s'être isolé du gouvernement, il s'en était fait le censeur, et qu'il se tenait en dehors, comme pour lui faire obstacle avec sa vaste renommée. Ce n'est pas tout : quoique dépopularisé, Danton avait néanmoins une réputation d'audace et de génie politique extraordinaire. Danton immolé, il ne restait plus un grand nom hors du comité; et, dans le comité, il n'y avait plus que des réputations secondaires, Saint-Just, Couthon, Collot-d'Herbois. En consentant à ce sacrifice, Robespierre du même coup détruisait un rival, rendait au gouvernement sa réputation d'énergie, et augmentait surtout son renom de vertu en frappant un homme accusé d'avoir recherché l'argent et les plaisirs. Il était en outre engagé à ce sacrifice par tous ses collègues, encore plus jaloux de Danton qu'il ne l'était lui-même. Couthon et Collot-

d'Herbois n'ignoraient pas qu'ils étaient méprisés par ce célèbre tribun. Billaud, froid et sanguinaire, trouvait chez lui quelque chose de grand et d'écrasant. Saint-Just, dogmatique, austère et orgueilleux, était antipathique avec un révolutionnaire agissant, généreux et facile, et il voyait que, Danton mort, il devenait le second personnage de la république. Tous enfin savaient que Danton, dans son projet de faire renouveler le comité, croyait ne devoir conserver que Robespierre. Ils entourèrent donc celui-ci, et n'eurent pas de grands efforts à faire pour lui arracher une détermination si agréable à son orgueil. On ne sait quelles explications amenèrent cette résolution, quel jour elle fut prise; mais tout à coup ils devinrent tous menaçants et mystérieux... »

« Histoire de la Révolution Française » (tome 5, chap. XVIII) 1827

Adolphe Thiers

« Dans la Convention nationale, Robespierre se trouva bientôt le seul qui, fixant sur sa personne les regards, acquit tant de confiance qu'elle le rendit prépondérant, de sorte que, lorsqu'il est arrivé au comité de Salut public, il était déjà l'être le plus important de la France. Si l'on me demandait comment il avait réussi à prendre tant d'ascendant sur l'opinion publique, je répondrais que c'est en affichant les vertus les plus austères, le dévouement le plus absolu, les principes les plus purs » Billaud-Varenne

## TROIS LETTRES DE CARNOT A LA CONVENTION NATIONALE

Lazare Carnot nous l'avons vu (cf Inco. n° 84) est envoyé, (avec Lesage-Senault) en mission auprès de l'Armée du Nord, stationnée en Belgique.

Il va se trouver au cœur de la situation tragique causée par l'infâme trahison de son commandant en chef, le général Dumouriez.(1)

Sa correspondance (2) adressée au Comité de salut public pour la Convention, éclaire sur le rôle militaire et politique capital des représentants du peuple dans la conduite de la guerre et sur les conditions dans lesquelles combat une armée révolutionnaire, créée de toutes pièces.

**Douai, 6 avril 1793**

La situation de notre frontière devient chaque jour plus rassurante. Dumouriez est presque abandonné, et sera bientôt tout seul. Les différents corps de l'armée du Nord rentrent successivement dans nos places. Le traître a essuyé la fusillade de plusieurs bataillons. On assure même que son cheval a été tué et que son aide de camp est tombé à côté de lui. Il s'est enfin éloigné, mais il est revenu, dit-on escorté par un régiment de hussards autrichiens.... Nous vous donnons pour certain que la grosse artillerie est déjà rentrée à Valenciennes, et que de nombreux chariots de vivres et de bagages arrivent à Douai... Ainsi cette nouvelle trame n'aura, nous l'espérons, servi qu'à l'humiliation des traîtres, et la république en aura tiré le plus grand de tous les avantages, si cet événement peut enfin guérir les Français de leur idolâtrie pour les individus et du besoin d'admirer sans cesse

**Douai 8 avril 1793**

La rentrée de nos troupes dans les places de guerre est totalement effectuée, avec un succès qui tient du prodige. Il est à peine resté quelques hussards avec Dumouriez, qui, se voyant délaissé est passé à l'ennemi. Le général Dampierre va s'occuper maintenant de réorganiser cette armée qui est revenue par pelotons et il prendra sur le champ ses positions en avant des places. Les vivres affluent de toutes les campagnes et nous sommes déjà presque dans l'abondance...

Nous ignorons si le trésor de l'armée était bien considérable. La somme de 12 à 1 300 000 livres restée tant à Valenciennes qu'à Douai est à peu près tout. Les sommes ont été ramenées avec une fidélité admirable par les hommes que Dumouriez traitait de brigands.

Nous avons fait arrêter ici beaucoup de prévenus désignés par vos décrets ou par des alentours suspects. Westermann (3) était du nombre. Nous venons de l'interroger et d'examiner ses papiers. Loin de nous paraître coupable nous avons trouvé que sa conduite mérite de éloges. Cependant nous avons fait dresser procès-verbal de son dire... Nous avons ordonné qu'il serait gardé à vue dans la ville d'Arras. Il a ramené avec lui d'Anvers 60 pièces

de canon.

**Dunkerque, 16 avril 1793**

Nous venons de parcourir la frontière depuis Lille jusqu'à Dunkerque ... Il faudrait beaucoup de monde pour couvrir cette frontière et nous en avons très peu. Dunkerque devrait avoir au moins 12 000 hommes, il n'en a pas 1 600. L'esprit public est bon, on s'y défendra bravement si on est attaqué. Mais jusqu'à présent les préparatifs des ennemis ne sont pas formidables. Nous avons suffisamment d'artillerie et de subsistances. Le général Pascal, qui commande Dunkerque est bon, quoi qu'on en dise. Omoran qui commande à Cassel est meilleur encore.



de monde que le feu de l'ennemi.

Il est temps que vous fassiez sur ce point une loi de la plus grande sévérité... A Douai, où nous avons vu dans un temps la garnison réduite à 350 hommes il y avait 3 000 femmes dans les casernes.

Un autre abus est celui de la création perpétuelle de nouveaux corps, lorsque nous ne pouvons compléter ceux qui existent. Les recrues des contingents veulent obstinément former de nouveaux bataillons et des compagnies franches. Si la Convention se relâche sur ce point, nous ne pourrions plus résister au désordre. Nous avons je ne sais combien des corps, où il y a trois fois plus d'officiers que soldats.

1- **DUMOURIEZ**: Né à Cambrai en 1739. Officier noble durant la Guerre de Sept ans puis diplomate sous Louis XV. Très lié au duc d'Orléans, et à Danton. Ministre des Affaires étrangères sous les Girondins. Commandant en chef de l'armée du Nord, vainqueur de Valmy. Conquiert la Hollande puis est défait à Nerwinden le 18 mars 1793. Il entre en négociations avec l'ennemi et projette de rétablir la royauté au profit de Louis XVII dont il serait le Régent. Passe à l'ennemi le 5 avril 1793. Emigré, il propose ses services aux Allemands aux Russes et aux Anglais. Meurt en Angleterre en 1823.

2- **Extraits de** : Correspondance du CSP et de la Convention nationale avec les représentants du Peuple en mission près des armées. (Fonds Local Médiathèque d'Arras B 2273)

3- **WESTERMANN**: Né à Molsheim en 1767. Adjudant général de l'armée du Nord. Impliqué dans l'affaire Dumouriez, accusé puis libéré. Joue un rôle décisif dans la guerre de Vendée, mais aussi accusé de pillage et de cruauté. Ami de Danton et Philippeaux. Condamné avec les « Indulgents » et exécuté le 15 avril 1794.

Christian. LESCUREUX

## Robespierre vu par Henri Guillemin

« **Robespierre politique et mystique** » Cette biographie de Robespierre écrite en 1987 par **Henri Guillemin (1903-1992)** est déjà ancienne mais il nous a semblé intéressant d'en reparler car, avec le petit fascicule « **Silence aux pauvres** », elle servira de base d'étude au **colloque du 26 octobre à Paris** organisé par l'association « **Présence d'Henri Guillemin** ».

Le 9 Thermidor, avec la chute de Robespierre, « *s'est installée définitivement au pouvoir une aristocratie bourgeoise et financière* » écrit Henri Guillemin. « *Les arrivistes sont arrivés. Enrichis par la vente des biens nationaux, par l'agiotage, par leurs multiples spéculations et par les fournitures militaires surtout, ils sont les gagnants de la Révolution.* »

Avec minutie et érudition, cette biographie engagée suit Robespierre pas à pas dans tous les événements et conflits de la Révolution. Elle met en lumière, surtout, sa lutte pour la défense du peuple, des gens pauvres, écartés du pouvoir par les « *gens de biens* » comme dit Guillemin, ceux qui ont des biens, les possédants. Robespierre est l'adversaire acharné du puissant groupe des girondins qui domine l'Assemblée Législative et la Convention jusqu'au 2 juin 1793 et qui est « *l'expression et l'instrument d'une classe, la classe gagnante de 1789, la bourgeoisie propriétaire* ». Robespierre tentera, en vain, contre eux, de limiter de droit de propriété pour favoriser le petit peuple.

Cette longue première partie qui décrit avec minutie l'action politique de Robespierre ne sera pourtant, dit Henri Guillemin, « *qu'un indispensable préambule pour aborder enfin le véritable sujet du livre : la politique de Robespierre comme traduction concrète d'une mystique. Et quelle ?* » Robespierre défend avec acharnement la liberté religieuse. Il s'oppose, en novembre 1793, à la déchristianisation et à l'interdiction officielle du culte catholique. Il rappelle « *les graves inconvénients qu'il y aurait à heurter de front les préjugés religieux auxquels le peuple reste attaché.* » Il déclare que « *nulle puissance n'a le droit de supprimer le culte établi jusqu'à ce que le peuple en soit lui-*

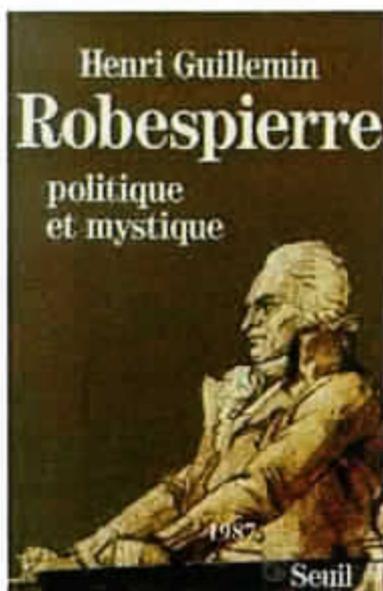
*même détrompé.* » Bien plus, Henri Guillemin affirme que, comme chez Jean-Jacques Rousseau son maître, il y a chez Robespierre, hors de tout dogme, une aspiration au divin. Il parle de « *la Providence qui daigne veiller sur les gages de la liberté.* » Pour lui, écrit Guillemin, « *la Révolution n'a de sens que si elle débouche sur un épanouissement des âmes.* » Le 18 floréal enfin, voulant « *frapper ensemble deux mortels ennemis de la République : le despotisme sacerdotal et l'athéisme* », il fait voter, à la Convention, le décret : « *Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.* » Et c'est, le 20 prairial (8 juin 1794) la fête grandiose en l'honneur de l'Être suprême qu'il préside. Ses adversaires ne lui pardonneront pas. Il sait qu'il est vaincu, le 26 juillet, après son dernier discours. A la

Guillemin, en déclarant que de l'idée de Dieu, Robespierre ne retenait que l'utilité publique. »

Il va sans dire que ce livre déclencha une vive polémique chez les historiens. L'un des plus virulents fut certainement **François Furet** qui intitula ironiquement son article « *Saint Maximilien* » et le résuma ainsi : « *Pour faire entrer l'Incorruptible dans son panthéon, Guillemin le transforme en chrétien mystique. Extravagante métamorphose.* » Raillant Henri Guillemin, « *cet esprit simple à déchiffrer qui déteste les impies et les bourgeois* », il écrivit plus loin : « *Sur la haine du bourgeois, Robespierre possède ses lettres de noblesse : il hait les Encyclopédistes, condamne les hommes de 1789, excommunique les intérêts privés de la Cité jacobine. Au chapitre du combat contre la liberté moderne, il est impeccable aussi : la terreur pour opérer la régénération de l'homme, qui dit mieux ?* »

**Claude Mazauric**, fut, lui très élogieux. Concernant le chapitre consacré à « *Robespierre et l'Être suprême* », il écrivit : « *L'écriture superbe et retenue, le ton ému, interrogatif de Guillemin, ne doivent pas éloigner du sens profond de son propos d'historien : en pleine Terreur et face à la poussée antichrétienne des matérialistes bourgeois et des protagonistes du mouvement populaire, Robespierre a voulu sauver, non l'Eglise des prêtres mais la religion du cœur, cette « foi en Dieu » de Pascal, source de justice et appel permanent au refus de l'« iniquité ».* Pour lui, « *on a rarement parlé avec plus de probité et de respect de la foi de Maximilien et cela nous change de ceux qui ne retiennent de tout Michelet que les pages antirobespierristes qui font de Maximilien le dernier avatar du parti-prêtre !* »

Jean-Claude MARTINAGE



Convention, « *plus question ni de l'âme, ni de Dieu, thèmes stupides et dépassés,* » dit Guillemin. *Ils sont les plus forts, c'est un fait, les corrompus mêlés aux prôneurs du néant.* » Pour Henri Guillemin, il ne fait aucun doute que Maximilien Robespierre est un esprit profondément religieux pour qui « *l'incomparable valeur humaine de la foi en Dieu, c'est qu'elle s'unit essentiellement à une exigence de justice.* » « *Comme il se trompe, l'excellent Mathiez,* affirme Henri

**Henri Guillemin**  
1903—1992

Henri Guillemin (1903-1992) fut historien, critique littéraire et conférencier de grand talent. Grand admirateur de Rousseau, Hugo, Jaurès, Zola et Robespierre, il fut comme eux un homme engagé. Une partie de son oeuvre imposante est rééditée aux éditions UTOVIE.



### Colloque 26 octobre 2013

Organisé par l'association "Présence d'Henri Guillemin"

#### **Henri Guillemin et la Révolution Française - le moment Robespierre "**

Intervenants : Marc Belissa, Patrick Berthier, Olivier Blanc, Yannick Bosc, Etienne Chouard, Serge Deruette, Florence Gauthier, Claude Mazauric, Patrick Rödel,

Salle des Actes de l'Institut Catholique de Paris  
21, rue d'Assas 75006 Paris  
9h30—18h

### 1792 : LES RUES D'ARRAS « REPUBLICANISEES »

Héritée de plusieurs siècles passés sous tutelle espagnole, l'influence de l'église était restée très forte à Arras à la veille de la Révolution. Chacune des onze paroisses de cette « ville aux cent clochers » abritait, qui son église, qui son couvent ou monastère qui ses multiples chapelles et oratoires.

Les noms de, Carmes, Jésuites, Capucins, Dominicains, Récollets, Augustines... ainsi que ceux d'une kyrielle de saints : St Aubert, St Josse, St Etienne, Ste Agnès etc ... fleurissaient alors au coin de plusieurs dizaines de rues.

Comme presque partout dans le pays, la campagne de déchristianisation, amena, fin juin 1792, le conseil général de la commune d'Arras récemment réélu, à remplacer toutes ces dénominations de rues à caractère religieux par des patronymes plus républicains.

Féru d'histoire antique, comme l'étaient en ce temps les élites révolutionnaires, le maire et les officiers municipaux décidèrent d'honorer les personnages restés dans leurs souvenirs de collégiens.

La rue du Puits St Josse devint **rue Gracchus**, celle de St Hubert, **rue Publicola**, il y eut aussi une **rue Pythagore**, une **rue Plutarque**, **rue Platon**, **rue Solon** et un **cul de sac Socrate**.

Les grands écrivains et philosophes, **Montaigne**, **Rabelais**, **Milton** eurent aussi leur part sans oublier bien sûr ceux des Lumières : **Mably**, **Montesquieu**, **Voltaire**, **Buffon**, **Young**, **Jean-Jacques Rousseau**, et même une rue du **Contrat Social**.

Le héros helvète **Guillaume Tell** eut aussi sa rue ainsi que **Franklin**. Pas de rue **Valmy**, mais une **rue Jemmapes**, et (sans doute après l'éviction des Girondins) une **rue de La Montagne**.

L'impasse des Dominicains fut dénommé curieusement : **le cul de sac des Hommes Libres**.

Face à l'hôtel de ville, la petite place devint **place de la Liberté**, la Gd'place, **place de la Fédération**, celle de la Comédie, **place de la Révolution**, celle de l'évêché, **place de la Régénération**, celle des Chaudronniers, **place de la Pique**.

Ces changements de noms ne se firent que progressivement et ne furent achevés qu'en l'an II. Ce qui permit de donner à la rue des Jésuites le nom de **Le Peletier de St Fargeau**, assassiné le lendemain de l'exécution de Louis XVI, le 22 janvier 1793). Hormis Le Peletier, le journaliste jacobin **Loustalot Elysée**, décédé en 1790 fut le seul révolutionnaire contemporain à avoir été honoré. Il n'y eut apparemment pas de rue Marat pourtant poignardé le 13 juillet 1793.

Il serait osé de dire que les Arrageois eurent le temps de s'accoutumer à ces noms passablement méconnus et qui durèrent moins longtemps encore que le calendrier républicain.

### Février 1793 : LES ARRAGEOIS POUR LA PROTECTION DES FRAUDEURS DE DENTELLE

La démarche peut sembler insolite et mérite explication.

Sous le règne de Louis XIV la ville d'Arras avait obtenu le privilège de fabriquer de la dentelle. Depuis, cette activité était devenue l'une des richesses d'Arras et ce métier délicat faisait vivre plus cinq mille familles.

Une bonne partie de cette production était acheminée clandestinement, vers l'Angleterre. Les Arrageois craignirent qu'en raison de la guerre déclarée à l'Angleterre le 1er février 1793 le gouvernement ne fit la chasse aux contrebandiers anglais qui assuraient leur principal débouché.

C'est pourquoi le Conseil général de la commune d'Arras demanda le 16 février 1793 aux élus du district d'obtenir de la Convention nationale « **un décret qui accorde protection aux fraudeurs anglais qui dans tous les temps ont fait parvenir les dentelles des manufactures de cette ville** ».

Le directoire du district : « **convaincu de l'état de détresse où se trouverait bientôt la classe indigente\* de cette ville si son commerce de dentelle était totalement interrompu avec l'Angleterre, persuadé d'ailleurs que la mesure proposée par le Conseil général de la commune d'Arras ne présente aucun inconvénient qui puisse nuire à la chose publique** » déclara joindre son vœu à celui du conseil général .

\*Femmes et enfants fabriquaient cette dentelle, le plus souvent à domicile, pour dix à quinze sols par jour, soit le prix de 3 à 5 livres de pain biset, base de la nourriture du petit peuple. C'est parfois dans les caves, à la lueur d'une lampe à huile que travaillaient ces dentellières. (cf L'Incorruptible n° 40)

### 18 germinal an II : REQUISITIONS

Par décision du district d'Arras, (pour les travaux de renforcement des remparts) les citoyens charrons des communes du district construiront chacun 4 brouettes en deux décades pour le chef de bataillon du corps de génie qui a besoin de 450 brouettes. Elles seront payées au prix fixé en ventôse.

Chaque commune du district est tenue de fournir chaque décade 10 quintaux de bled, seigle ou orge pour la subsistance des habitants d'Arras. (Le quintal d'Artois, alors encore en vigueur, équivaut à 42 kg 826)

Christian LESCUREUX

CONFERENCE de l'A.R.B.R  
(entrée libre)

# *Danton—Robespierre* *Les raisons d'une rupture*

**Samedi 12 octobre à 15h**

Office Culturel d'Arras  
61, Grand'Place



*par Hervé Leuwers*  
*Directeur des Annales Historiques*  
*de la Révolution Française*  
*Historien, Professeur*  
*à l'Université de Lille III*

En février 1793, à la mort de l'épouse de Danton, Robespierre lui adresse quelques mots de réconfort et d'amitié : "Je t'aime plus que jamais et jusqu'à la mort. Dans ce moment, je suis toi même. [...] Pleurons ensemble nos amis, et faisons bientôt ressentir les effets de notre douleur profonde aux tyrans qui sont les auteurs de nos malheurs publics et de nos malheurs privés".

Un an plus tard à peine, Robespierre se réjouit de l'échec d'une "conjuración" ourdie par Danton et ses proches; leur mort est une victoire de la liberté... Que s'est-il passé entre temps ? Comment expliquer l'opposition des deux hommes ? Tenter de répondre à ces questions, c'est analyser deux parcours publics, deux choix politiques et de complexes conceptions de l'engagement en révolution.